



**Porsche Club**  
M o t o r s p o r t



## ***CHALLENGE REGULARITE 2013***

### **REGLEMENT TECHNIQUE**

#### **ARTICLE 1 : MODIFICATIONS**

Tout ce qui n'est pas autorisé par le présent règlement est interdit.

#### **ARTICLE 2 : VOITURES ADMISES**

Toute Porsche immatriculée conforme au code de la route et munie des éléments de sécurité prévus à l'article 3 du présent règlement.

#### **ARTICLE 3 : SECURITE**

##### **3.1 EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES**

Les Porsche participant au **CHALLENGE REGULARITE** doivent être équipées conformes au code de la route et en particulier être équipées de ceintures de sécurité ou de harnais homologués.

Les pilotes doivent porter un casque homologué pour la course automobile conformément aux prescriptions générales de la FFSA. Le port des équipements de sécurité exigés en course (combinaison ignifugée, gants, bottines, etc.) sont vivement conseillés. Le port du Hans est également conseillé pour les voitures équipées de harnais de sécurité.

##### **3.2 SECURITE**

Toutes les voitures engagées en **CHALLENGE REGULARITE** doivent être en bon état de fonctionnement et de présentation. Les commissaires techniques se réservent le droit d'interdire l'accès à la piste à toute voiture qui pourrait présenter un danger potentiel pour son pilote ou les autres concurrents en raison de son état.

#### **ARTICLE 4 : CONFIGURATION DES VEHICULES**

Toutes les voitures engagées en **CHALLENGE REGULARITE** doivent être conformes au code de la route.

Les pneumatiques de type "racing" (slick, mixtes ou pluie) sont strictement interdits.